

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU  
**16 DECEMBRE 2021**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Modification de la  
représentation du Conseil  
Municipal au conseil  
d'administration du lycée  
agricole et horticole**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 17 décembre 2021  
par voie d'affichages  
~~notifié le~~  
transmis en sous-préfecture  
le 17 décembre 2021  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 17 décembre 2021

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 16 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

**Avait donné procuration :**

Madame LESUEUR à Monsieur LEVEL  
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD  
Madame MEUNIER à Madame BOUTIN  
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD  
Madame GRANDPIERRE à Madame ANDRE  
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

**Secrétaire de séance :**

Madame BRELURUS

Accusé de réception en préfecture  
078-200086924-20211216-21-G-01-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2021  
Date de réception préfecture : 17/12/2021

**N° DE DOSSIER** : 21 G 01

**OBJET** : MODIFICATION DE LA REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE AGRICOLE ET  
HORTICOLE

**RAPPORTEUR** : Madame HABERT-DUPUIS

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 17 décembre 2020, le Conseil Municipal a désigné des représentants afin de siéger aux conseils d'établissement des collèges et des lycées du secteur public.

Suite à un remaniement des représentations au sein des conseils d'administration des établissements du secondaire sur le territoire de la Ville, il convient de procéder à nouveau à la désignation d'un titulaire et d'un suppléant au sein du lycée agricole et horticole.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Madame BOUTIN en tant que représentant titulaire et Madame HABERT-DUPUIS en tant que représentant suppléant pour siéger au sein du conseil d'administration du lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye.

**DELIBERATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

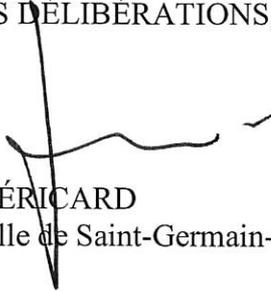
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

DESIGNE Madame BOUTIN en tant que représentant titulaire et Madame HABERT-DUPUIS en tant que représentant suppléant pour siéger au sein du conseil d'administration du lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

  
Arnaud PÉRICARD  
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*